

CPU  
1980  
2

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON I

0374

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES  
EN INFORMATION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

ETUDE D'UNE SOURCE D'INFORMATION :  
L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'UNESCO

Mémoire soutenu par  
BITHODI BANUAMISA

Sous la direction de  
M. MERLAND, Conservateur  
en Chef, chargé de la  
Direction de l'E.N.S.B.

Villeurbanne

1980

## Introduction

Nul n'ignore les multiples sources que peut renfermer un annuaire. Son but principal étant de rassembler l'essentiel des données chiffrées disponibles pour une année déterminée, l'annuaire comporte diverses sections, certaines indications méthodologiques- ex: types, deux, trois quelques. Des synthèses sur les sections étudiées.

L'annuaire apparaît donc comme une sorte de document central à partir duquel l'utilisateur pourra renoncer à une information plus détaillée et plus étendue dans le temps et dans l'espace.

Fournir à l'utilisateur l'essentiel de l'information statistique des pays membres dans le domaine de la Culture, Education, Science et Technologie, est le but recherché par l'Annuaire Statistique de l'UNESCO. Ce dernier constitue donc une véritable banque de données pour les chercheurs ou utilisateurs.

L'ampleur de la question à traiter et le temps que nous étions imposés nous ont condamnés à effectuer un sujet qui demanderait une plus vaste étude.

On se trouvera alors sur qui une branche du travail

Pour une meilleure présentation du sujet, nous avons jugé bon de subdiviser notre travail en trois chapitres :

- Dans le premier chapitre consacré à l'histoire, l'étude s'attache à la présentation matérielle de l'Annuaire
  - Le Chapitre II examine les statistiques de la production des livres en FRANCE, en BELGIQUE et aux USA
  - Le Chapitre III est une étude comparative des données tirées dans l'Annuaire Statistique de l'UNESCO avec celles provenant de la Bibliographie de la FRANCE (ce chapitre ne concerne que la FRANCE).
  - Enfin quelques considérations personnelles complètent et synthétisent l'ensemble du travail
-

## Chapitre I Historique et Présentation matérielle de l'Annuaire

### 1 Les caractéristiques de la publication de l'Annuaire

Le premier volume de l'Annuaire statistique de l'UNESCO paraît en 1963 et depuis lors, ce dernier ne cesse d'être un outil d'avant-garde pour des multiples chercheurs des informations statistiques.

Le souci majeur qui a guidé au cours de cette publication, était de fornir aux Etats membres et divers types d'institutions et spécialistes, des informations statistiques sur l'éducation, la science et la culture.

Jusqu'à une époque récente, le niveau de développement des statistiques nationales ne permettait à l'UNESCO d'élaborer des statistiques internationales que dans le domaine de l'éducation, et à certains égards, dans celui de la culture et de l'information. En matière de science et technologie, il faudra procéder à de nombreuses études méthodologiques dont certaines ont déjà été entreprises pour qu'il devienne possible d'établir des comparaisons entre les données disponibles, et pour amener un plus grand nombre de pays à compiler des statistiques sur ces questions.

En vertu de l'article VIII de l'acte constitutif, chaque Etat membre est tenu d'obtenir à l'organisation un rapport périodique sur les lois, règlements et statistiques relatifs à ses institutions et à son activité dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

En conséquence, il existe à l'UNESCO, un Secrétariat qui s'occupe, depuis 1950, de rassembler et de faire paraître des statistiques sur l'éducation, la culture et l'information; mais aussi des données concernant la science et la technologie dans tous les pays du monde.

### 2. Modes d'acquisitions des informations

Le Secrétariat chargé de recueillir les informations le fait sur base de questionnaires, des enquêtes spéciales qui il organise; mais aussi dans les publications et rapport officiels. En plus, il réunit des renseignements complémentaires provenant d'autres sources nationales et internationales.

Actuellement deux cents pays et territoires essaient de répondre dans la mesure de leurs possibilités aux questionnaires de l'UNESCO.

### 3 Plan général de l'Annuaire Statistique de l'UNESCO

D'une façon générale, l'Annuaire comporte quatre grandes rubriques. Chaque rubrique se compose d'un commentaire technique nécessaire à la compréhension des données chiffrées. De plus, on trouve au début de chaque édition :

- une introduction
- une notice explicative
- et une liste des pays et territoires répondant aux questionnaires de l'UNESCO.

Les rubriques de l'Annuaire statistique de l'UNESCO sont.

1. des tableaux de référence qui traitent de la population, sa superficie, sa densité, son étalement et sa répartition par continents, grandes régions et groupes de pays

2. ÉDUCATION dont :

- des tableaux récapitulatifs pour tous les degrés d'enseignement par continents, grandes régions et groupes de pays
- du système scolaire et taux d'inscriptions par pays.
- de l'enseignement par degré
- des dépenses de l'enseignement

3. Sciences et technologie dont :

- le personnel scientifique et technique
- les dépenses affectées à la recherche et au développement expérimental
- les publications sélectionnées au développement scientifique et technologique, et sujets particuliers

4. Culture et communications dont :

- des tableaux récapitulatifs pour la culture et la communication par continents, grandes régions et groupes de pays
- les bibliothèques
- les musées et institutions similaires
- Théâtre et spectacle
- Éditeurs de livre
- journal et autres périodiques
- papier culturel
- Film et cinéma

- Radiodiffusion sonore
- Télévision.

De plus le lecteur trouve en fin de chaque éditions de l'annuaire des annexes

l'Annuaire statistique de l'UNESCO fait l'objet de modifications inhérentes aux progrès ou aux transformations de l'appareil statistique et aux efforts poursuivis pour mieux répondre à l'attente de l'utilisateur. C'est ainsi que de nouveaux tableaux (représentés par le sigle ■) sont introduits dans la table des matières de certaines éditions.

N'ayant pas la prétention d'énumérer ou signaler toutes les modifications intervenues, nous nous limiterons donc à la modification, qui selon nous, paraît la plus importante la parution en trois langues (depuis 1976) de l'annuaire dont le français, l'Anglais et l'espagnol

## Chapitre II . Étude d'un cas : Production de livres aux USA, en FRANCE et en Belgique

### I Normalisation des statistiques relatives à l'édition de livres

Au cours de la conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Paris du 20 octobre au 20 novembre 1964, une recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'édition de livres et de périodiques fut adoptée.

Cette conférence générale recommande aux Etats membres d'appliquer, en vue de l'établissement de statistiques internationales, les dispositions arrêtées en ce qui concerne les définitions, la classification et la présentation tabulaire des données statistiques relatives à l'édition de livres et de périodiques.

Les statistiques visées par cette recommandation devraient porter sur les publications non périodiques et périodiques imprimées qui sont éditées dans le pays et offertes au public, et qui devraient, en général, figurer dans les bibliographies nationales des différents pays.

#### 1 Définitions

Pour l'établissement de ces statistiques, les définitions ci-après sont utilisées :

a) Un livre est une publication non périodique imprimée d'au moins 49 pages, non compris les pages de couverture.

b) une brochure est une publication non périodique de 5 à 48 pages, non compris les pages de couverture.

c) une première édition est la première publication d'un manuscrit original ou traduit. Une réédition est une publication qui se distingue des éditions antérieures par des modifications apportées au texte ou à la présentation. Les réimpressions sont des exemplaires supplémentaires obtenus à l'aide de la composition ou des clichés utilisés pour une édition antérieure.

d) une publication non périodique est un ouvrage publié intégralement en une seule fois, ou par volumes à intervalles indéterminés, ou encore avec une périodicité minimum d'une année (ici le nombre de volumes est généralement déterminé d'avance)

## 2 Suggestions

a) Figurent dans les statistiques, s'ils sont publiés pour être mis sur le marché ou offerts au public :

- les publications officielles et d'ouvrages publiés par les administrations publiques ou les organismes qui leur dépendent (si ces dernières ne sont ni confidentielles ou encore réservées à la distribution interne)

- les manuels scolaires

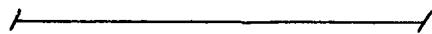
- les thèses et publications universitaires

- les tirages à part (c'est à dire la reédition d'une partie d'un livre ou publication déjà parus), à condition qu'ils aient un titre et une pagination distinctes et qui ils constitueront un ouvrage distinct.

- les publications faisant partie d'une série, mais dont chacune constitue une unité bibliographique
- les ouvrages illustrés

b) n'e figurent pas dans les statistiques :

- les publications éditées à des fins publicitaires
- les publications jugées comme ayant un caractère éphémère : horaires, tarifs, annuaires téléphoniques...
- les publications dont le contenu prédominant n'est pas le texte, exemple : les œuvres musicales, les productions cartographiques excepté les atlas.



## II Présentation Chiffrée de l'édition des livres : nombre de titres classés d'après la CDU

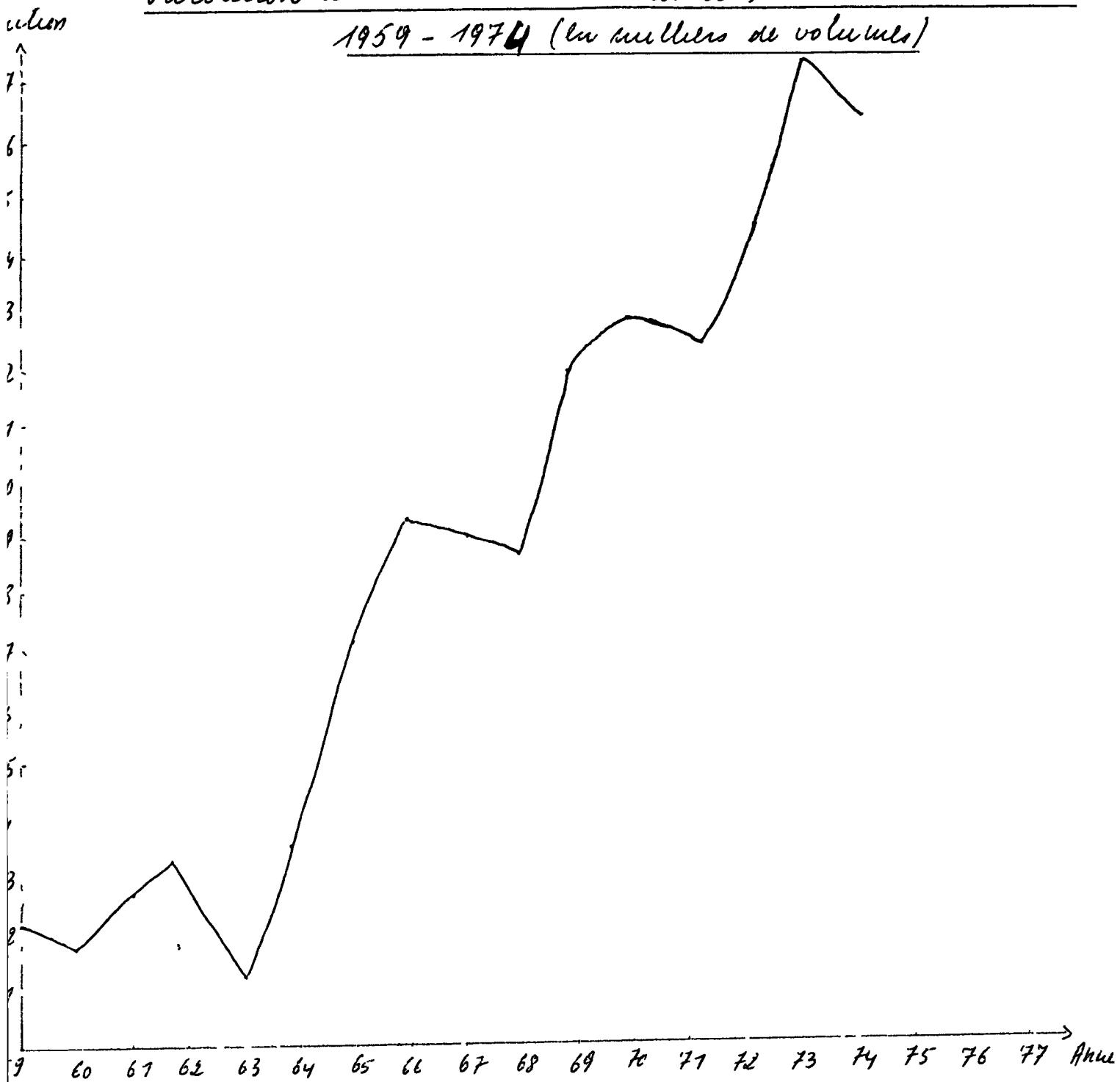
Rappelons nous qu'un « titre » est un terme utilisé pour désigner une publication imprimée, constituant un tout distinct, qui elle soit en un ou plusieurs volumes.

Les tableaux ci-après établis suivant les statistiques de l'Annuaire, présentent les statistiques relatives à l'édition de livres (nombre de titre classés d'après la CDU) dans 3 pays : les Etats-Unis, la FRANCE et la Belgique depuis 1959 jusqu'en 1976.

A Tableau 1 : statistiques relatives à l'édition de livres en FRANCE

Année d'édition de l'annuaire	Statistiques de l'année	Nombre total de titres
1963	1959	12 032
	1960	11 872
	1961	12 705
1964	1962	13 282
	1963	11 478
1965	1964	13 479
1966	1965	17 138
1967	1966	19 289
1968	1967	19 021
1969	1968	18 646
1970	1969	21 958
1971	1970	22 935
1972	1971	22 372
1973	1972	24 497
1974	1973	27 186
1975	1974	26 347
1976	1975	-
1977	1976	29 371

Variation annuelle de la Production de livres en FRANCE  
1959 - 1974 (en milliers de volumes)



Les statistiques de l'édition de livres, en nombre de titres classés d'après la CDD, laissent apparaître, dans la production, l'intéressante variation. On remarque que la tendance générale est la hausse excepté les années 1960, 1963, 1968, 1971 où on a enregistré des baisses. Mais la plus forte est surtout celle de 1963.

B Tableau 2. statistiques relatives à l'éditions de livres  
en Belgique

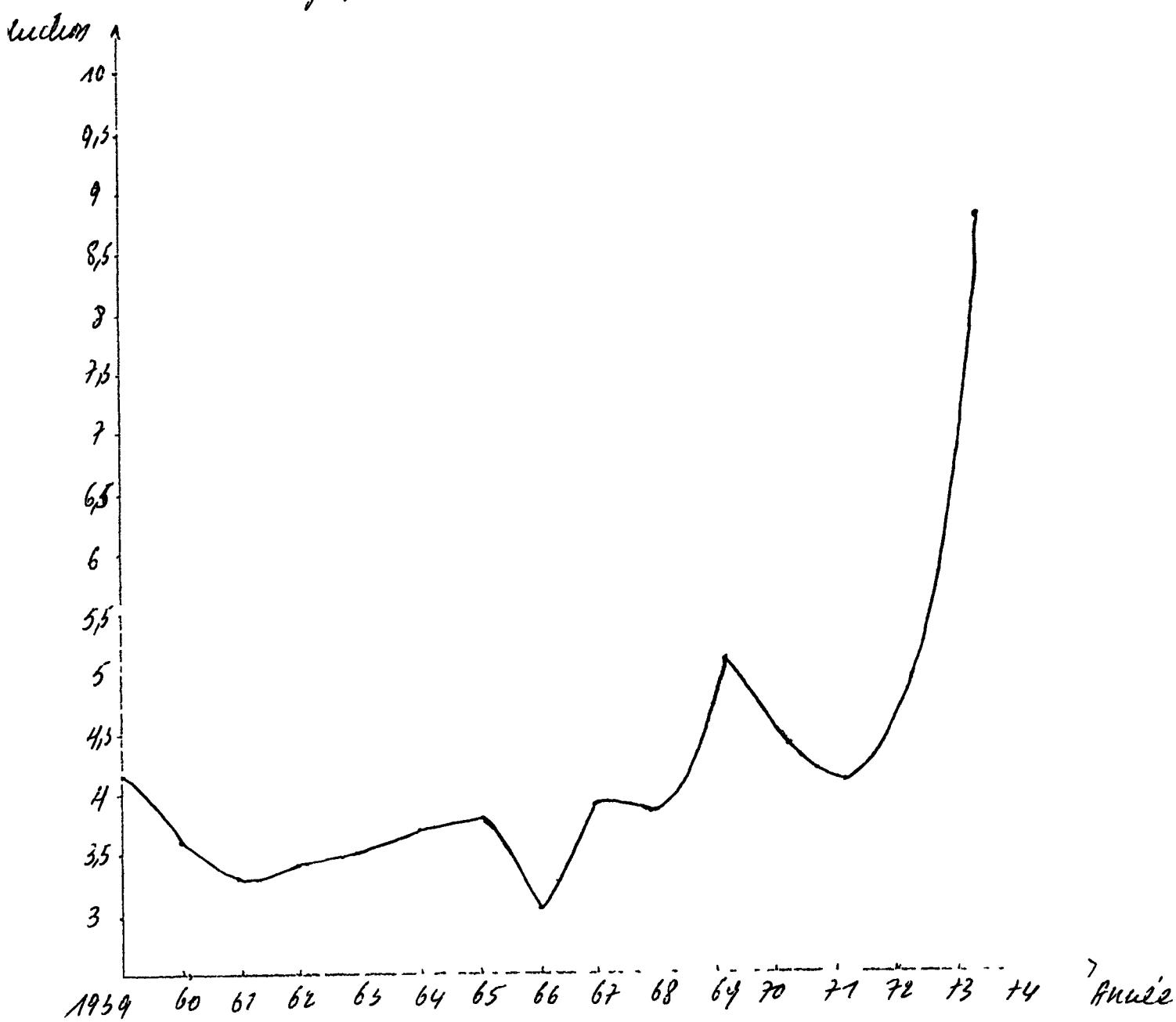
Année	Année	Nouvelle Catégorie
1963	1959	4193
	1960	3645
	1961	3402
1964	1962	3465
	1963	3568
1965	1964	3668
1966	1965	3748
1967	1966	3214
1968	1967	3888
1969	1968	4843
1970	1969	5089
1971	1970	4444
1972	1971	4197
1973	1972	5043
1974	1973 (1)	8953
1975	1974	
1976	1975 (2)	5848
1977	1976 (3)	6474

Pour 1971 et 1972 les données ne concernent que les titres répertoriés dans la bibliographie de Belgique et pour 1973 les données concernent les titres entrés au dépôt légal

Pour 1975 les données concernent les titres répertoriés dans la Bibliographie de Belgique

Pour 1976 les données ne concernent que les titres répertoriés dans la

Variation annuelle de la Production de livres en  
Belgique 1959-1976 (en milliers de volumes)



Ce graphique fait ressortir des observations suivantes

- baisse importante entre 1959 - 1961
- stabilité relative entre 1961 - 1965
- baisse très importante entre 1965 - 1967 dont le point culminant est l'année 1966
- De nouveau une stabilité suivi d'une hausse très élevée (1967 - 1969)
- Baisse entre 1969 - 1971
- 1973 . le est véritable

Nous que les données reprises dans l'Annuaire de l'UNESCO proviennent de la Bibliothèque royale de Belgique  
une étude sur la Production de livres en Belgique  
parue dans la Bibliographie de la FRANCE<sup>(1)</sup> explique la  
cause de cette hausse très générale en 1973. Celle-ci déclare  
qu'en effet pour 1973 d'autres bases de calcul ont été adoptées : alors que pour les années précédentes seuls les livres et brochures reçus dans la bibliographie de Belgique figuraient  
meilleurs dans ses statistiques, la Bibliothèque royale a, en 1973, également reçus les livres ou brochures qu'elle a reçus,  
mais dont aucune mention n'a été faite dans la bibliographie de Belgique

L'auteur de cette importante étude ajoute qu'il n'est, dès lors, plus possible de faire une comparaison valable, et encore faut-il se demander si ces chiffres ont une valeur quelconque, puisque manifestement ils dépendent de la capacité ou du bon volonté de la bibliothèque royale d'enregistrer les volumes reçus en vertu de la législation sur le dépôt légal.<sup>(2)</sup>

Il souligne plus loin qu'en raison de la manière peu scientifique adoptée par la bibliothèque royale pour établir ses statistiques, il est hasardeux de comparer les données. En effet si pour les années antérieures à 1973 la bibliothèque royale a adopté la même méthode qu'en 1973, les chiffres avancés ne reflètent rien puisqu'ils dépendent uniquement de la capacité de travail de cette bibliothèque. Et si par exemple en 1973 on constate une production de livres plus forte

Voir l'Etude sur la Production de livres en Belgique  
in Bibliographie de la FRANCE, chronique 1<sup>e</sup> trimestre 1975, p. 157

qui en 1972, cela est probablement unelement dû au fait que pendant cette année, le service du dépôt légal ait parvenu à établir plus de fiches bibliographiques qu'au cours des autres années.

Ainsi l'auteur ne cache pas sa déception quant à cette manie de travailler de la part de cette institution (bibliothèque royale) d'autant plus que les statistiques sont signalées à l'UNESCO que le public en les comparant à celles des autres pays où manifestement ce travail est pris plus au sérieux »

C. Tableau 3 : statistiques relatives à l'éditions des livres aux USA

Année d'édition de l'annuaire	Statistiques de l'année	Nombre total de titres
1963	1959	14876
	1960	15072
	1961	18060
1964	1962	21907
	1963	25784
1965	1964	28457
1966	1965	54378
1967	1966	58577
1968	1967	58877
1969	1968	59247
1970	1969	62083
1971	1970	79530
1972	1971	80569
1973	1972	82405
1974	1973	83734
1975	1974	87023
1976	1975	85287
1977	1976	84542

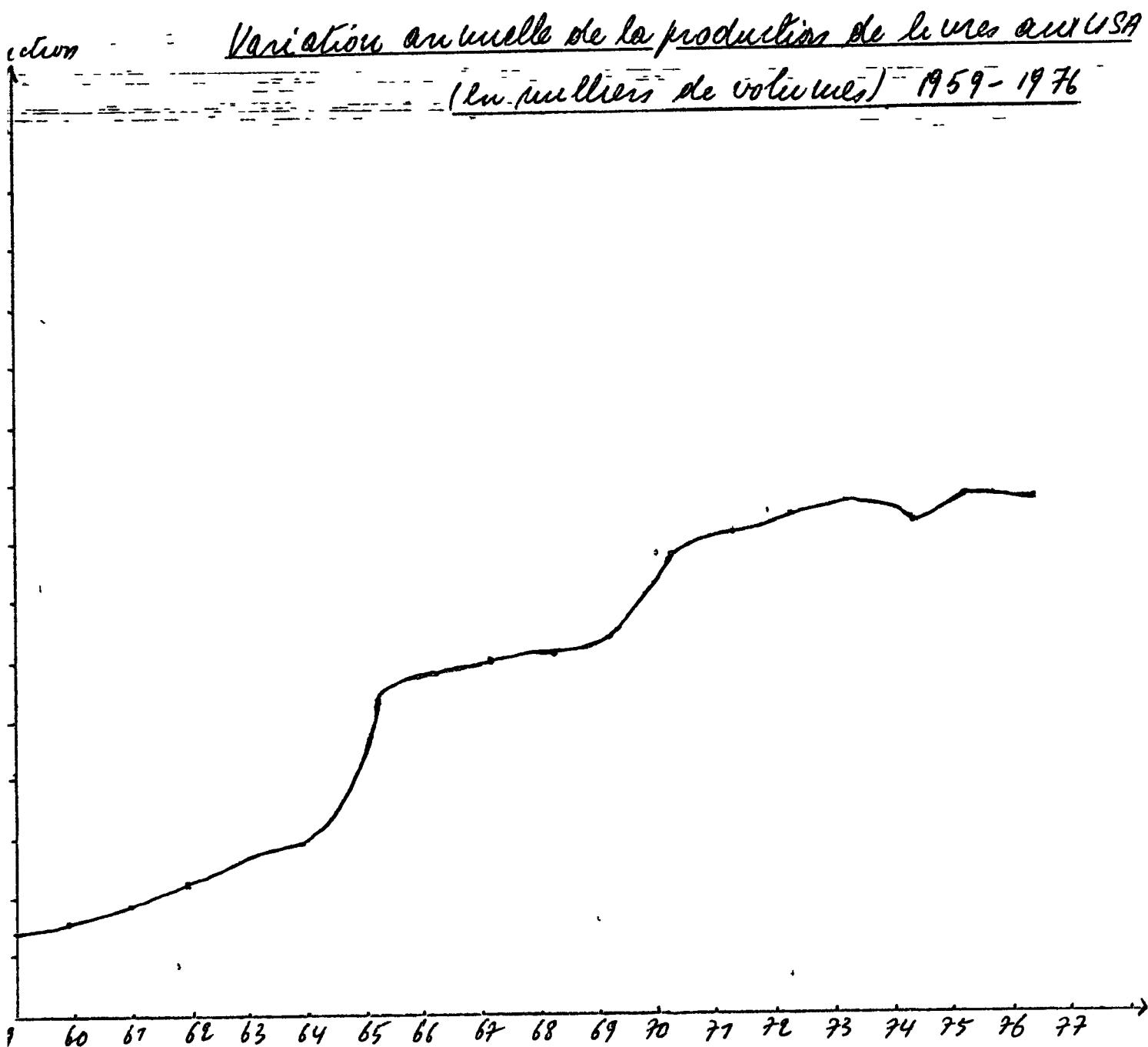
Remarques : les statistiques relatives aux années 1959, 1960, 1967, 1968, 1969 et 1970 tiennent compte des livres seulement, à l'exclusion des brochures définies comme ouvrages de moins de 65 pages (avant 1959) et de moins de 49 pages (à partir de 1959). Les statistiques se limitent à la production de livres commerciaux (c'est à dire vendus au grand public) et font abstraction d'une grande partie de la production de livres (publications du gouvernement fédéral, des gouvernements, des Etats et des autorités locales, des universités, des églises et autres organisations, ainsi que de la plupart des rapport,

et protos - verbant, thèses, manuels et guide de laboratoire).

Cependant les chiffres géants à partir de 1965

appellent quelques commentaires. Les bases statistiques  
diffèrent de celles adoptées jusqu'à ce que les chiffres  
incluent quelques statistiques des publications du gouver-  
nement fédéral et les thèses non seulement de l'année  
en cours, mais parfois également les statistiques des  
années antérieures : Telle l'année 1965 où les statistiques  
tiennent compte des brochures, des publications du gouverne-  
ment fédéral (13104) et des thèses universitaires (12679).  
Pour l'année 1967, les statistiques tiennent compte des  
publications du gouvernement fédéral en 1965, 1966, 1967  
et les thèses universitaires en 1956 : 12679, en 1966 et en  
1967 : 20166. Cela va de même pour l'année 1968 où  
l'on compte dans les statistiques les publications du gouver-  
nement fédéral en 1966 : 13150 ; en 1967 : 13097 et aussi  
celles de l'année (1968), 12449. En plus pour la même  
année, on inclut les thèses universitaires de 1966 : 16277,  
de 1967 et aussi celles de 1968 : 20414 (Voir les annexes  
pour les détails des autres années)

Réprésentation graphique :



### Chapitre III : Étude Comparative des statistiques de l'Annuaire avec celles de la Bibliographie de la FRANCE (le cas de la France).

Une étude statistique n'est valable que pour autant qu'on puisse faire des comparaisons. Jusqu'ici notre étude était uniquement basée sur les chiffres publiés dans l'Annuaire Statistique de l'UNESCO.

Notons que la Bibliographie de la France donne deux chiffres quant à la production de livres : le premier est celui du Syndicat National d'Éditeurs (SNE) ; le second est celui du dépôt légal. Quelques remarques s'imposent :

- En vertu de la loi du 31 juillet 1943 dans le cadre de la législation sur le dépôt légal, le chiffre publié par la Bibliothèque nationale est toujours plus élevé que celui du SNE. En effet, au plus des ouvrages édités (nouveautés et renouvellement), les statistiques du dépôt légal comprennent également les publications officielles, administratives, celles d'institutions de recherche, des sociétés industrielles, des laboratoires, etc.. ainsi que celles du secteur privé. Partant ces chiffres sont toujours plus élevés que ceux du SNE.
- En plus les statistiques du dépôt légal ne considèrent pas le nombre de titres, mais le nombre de volumes et brochures déposés, puisque chaque unité matérielle fait l'objet du dépôt légal d'un enregistrement distinct.

- Les statistiques du Syndicat National des Editeurs proviennent grâce aux réponses que l'on parvient au cours de l'année, suite à l'enquête annuelle effectuée auprès de l'ensemble des maisons d'édition du secteur privé membre ou non du syndicat, quelles soient leur importance et leur mode de distribution. Ainsi les services du SNÉ procèdent à une étude de la situation portant sur l'année
- L'enquête annuelle du SNÉ qui publie ces chiffres sur base d'un certain nombre de maisons d'édition, laisse de côté toute une littérature souterraine, les publications officielles, administratives des collectivités privées, etc.

Peut donc sans méconnaître les difficultés d'aboutir à des données certaines, il est possible de dégager des indications servant d'assez près la réalité et qui sont exposées dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Données statistiques sur l'édition de livres en  
FRANCE  
(Source : Bibliographie de la FRANCE).

Année	SNE	Dépot légal
1962	13282	17229
1963	11478	17780
1964	13479	23993
1965	14138	21351
1966	16242	23823
1967	18535	23010
1968	18464	27084
1969	19834	21958
1970	21571	22935
1971	21371	22372
1972	22267	24497
1973	23010	27786
1974	20374	26247
1975	21969	
1976	23363	
1977	25823	

Comparons maintenant ces statistiques à celle  
de l'UNESCO pour voir dans quelle mesure elles se rapprochent  
ou s'écartent de ces dernières.

Tableau 5. Etude comparatif des données relatives à la production de livres en France selon 3 sources différentes (1962 - 1974)

Année	UNESCO	SNE	Dépot légal
1962	13282	13282	17229
1963	17478	17478	17780
1964	13479	13479	23993
1965	17138	14138	21351
1966	19289	16242	23823
1967	19021	18535	23010
1968	18646	18464	27084
1969	21958	19834	21958
1970	22935	21571	22935
1971	22372	21371	22372
1972	24497	22861	24497
1973	27186	23073	27186
1974	26247	20374	26247

Ce tableau fait apparaître :

- que pour l'établissement de ses statistiques en 1962, 1963 et 1964, l'UNESCO s'est largement inspiré des statistiques publiées par le SNE. En effet pour ces 3 années, les chiffres de l'UNESCO sont les mêmes que ceux du SNE.
- Mais à partir de 1969 jusqu'en 1974, l'UNESCO a repris les statistiques du Dépot légal (chiffres de l'UNESCO = chiffre du dépôt légal)

Ainsi on peut se poser la question de savoir pourquoi ces deux sources différentes, et d'où proviennent les données de 1965 jusqu'en 1968 ; données qui ne reproduisent ni les chiffres de l'UNESCO, ni ceux du dépôt légal.

En effet, rappelons que pour l'établissement de ses statistiques, l'UNESCO se base sur les réponses aux questionnaires que lui parviennent par le canal des commissions nationales pour l'UNESCO. Les dernières, à leur tour, décrivent de les confier aux organismes ou institutions intéressés pour le compléter. Ces questionnaires complétés sont ensuite renvoyés à l'UNESCO qui publie les résultats dans son annuaire. Les différents statistiques relatives à l'édition de livres en FRANCE peuvent donc s'expliquer par le fait que la commission française pour l'UNESCO confie ses questionnaires à des institutions différentes selon les années. Les institutions suivantes ont constitué les sources de l'UNESCO de 1970 - 1974.

Année	Institution remplissant le questionnaire
1970	Ministère de l'Education : Direction de la bibliothèque et de la lecture publique (devenue aujourd'hui le Secrétariat d'Etat aux Universités)
1971	non mentionnée
1972	Autorité compétente
1973	non mentionnée
1974	Idem qu'en 1970
1975	Centre bibliographique national (Bibliothèque Nationale)
1976	pas de statistique
1977	Bibliothèque Nationale

Il nous semble, par recouplement, que trois sources possibles participeraient à la fourniture de données sur les livres en FRANCE : la bibliothèque nationale, le Syndicat national d'édition et la Direction des bibliothèques au Secrétariat d'Etat aux universités.

Avant 1965, les chiffres étaient, nous semble-t-il, régulièrement fournis par le syndicat national d'édition. Cependant à partir de 1969, les statistiques publiées par l'UNESCO se corroborent avec celles du dépôt légal. N'ayant pas d'indication précise sur la (les) source(s) des données pour les années 1965, 1966, 1967 et 1968, nous pouvons nous poser la question de savoir si ces chiffres seraient-ils disponibles à la Direction des bibliothèques au Secrétariat d'Etat aux universités. Nous supposons que cette source pourrait être la source possible de ces données puisqu'elles ne correspondent ni aux statistiques publiées par le SNE ni à celle du dépôt légal.

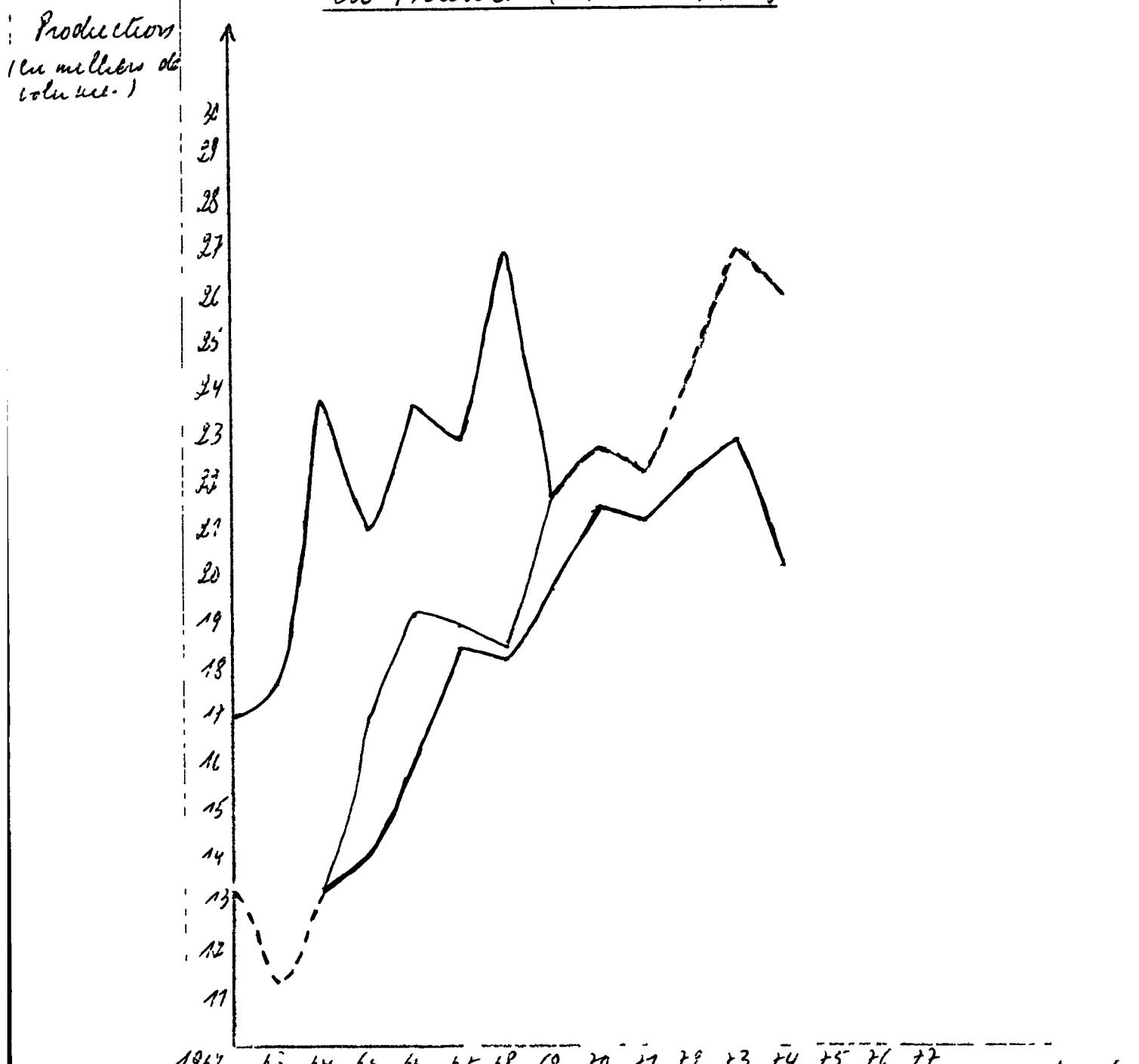
Pour clore ce chapitre, nous dirons que les statistiques disponibles sur le livre en FRANCE sont produites dans des cadres très divers ; cette variété correspond à celle des nombreux aspects de la production et de la diffusion du livre qui peuvent être quantifiés. Ensuite au-delà de leur caractéristique commune évidente qui est de rassembler des informations quantitatives, les organismes qui publient ces statistiques, travaillent dans les perspectives très variées. Pour les uns la statistique n'est que le sous produit de leur activité administrative, pour les autres elle est nécessaire à leur activité

elle-même; pour l'autre encore le recueil est leur  
seule et unique activité

L'UNESCO publie aux sous les statistiques lui pro-  
~~venant des sources différentes, il serait quasi impossible~~  
et surtout très hasardeux d'établir des comparaisons  
dans le temps et dans l'espace. En effet, les organismes  
créateurs des informations statistiques ayant des  
préoccupations aussi différentes et des modes de recueil  
aussi divers, fournissent donc une information  
statistique dont les éléments ne concordent pas  
toujours et n'ont pas tous le même degré de détail,  
ni la même fiabilité.

---

Variation Annuelle de la Production de livres  
en France (1962-1974)



- SOURCE : UNESCO
- SOURCE : SNE
- SOURCE : Dépot légal

## Conclusion

Au terme de ce travail, qui il nous soit permis de faire une synthèse. Nous n'avons nullement l'intention de faire le tour de toutes les questions que soulèvent l'Annuaire Statistique de l'UNESCO; car dès le départ nous avons déterminé un domaine, une optique pour notre approche. Il s'agissait de montrer que l'Annuaire Statistique de l'UNESCO est une source d'informations statistiques, une véritable banque des données dans les domaines de la Culture, de l'éducation, des communications, de la Science et technologie. Notre choix a porté sur l'édition de livres en FRANCE, en Belgique et aux USA. Nous ne prétendons pas avoir épousé tous les aspects du problème; nous n'avons fait qu'ouvrir un débat qui pourra se prolonger dans l'avenir sur l'immensité du domaine. Nous sommes aussi conscients des limites de notre travail et de la relativeité des conclusions que nous nous proposons de tirer.

Dans les limites mêmes de notre investigation, nous nous sommes permis, dans la mesure du possible, de faire certaines comparaisons des statistiques publiées par l'UNESCO et celles provenant d'autres sources.

Cette courte étude, nous a donc poussé à nous poser la question fondamentale de la valeur scientifique de l'UNESCO.

Comme nous l'avons vu dans le cas de la Belgique, l'auteur d'une importante étude parue dans la Bibliographie de la FRANCE sur la "Production de livres en Belgique", n'a pas laissé la provenance et les bases de calcul des statistiques publiées sur son pays dans l'annuaire. Pour lui, les données ne sont pas fiables.

Faute de temps matériel et n'ayant pas pu vérifier ou approfondir l'étude sur les USA, nous nous réservons de tout commentaire.

Quoique la FRANCE, l'UNESCO publie des chiffres non d'une seule et unique source, mais de trois sources différentes selon les années. Il est donc quasi impossible d'établir des comparaisons dans le temps et dans l'espace; celles-ci étant complètement faussées. Ces sources dont s'inspirent l'UNESCO, fournissent plutôt des données en partie complémentaires, relatives à des champs non identiques mais voisins. En publiant tout au long de ses différentes éditions les statistiques du SNE, du dépôt légal et celles de la Direction des bibliothèques au Secrétariat d'Etat aux Universités, l'UNESCO a faussé les bases d'une comparaison internationale en ce qui concerne la production française de livres.

Cependant l'UNESCO agissant par le truchement des Commissions nationales ou locales pour l'UNESCO, la question qui nous vient à l'esprit, est celle de savoir si ces dernières veulent à ce que les pays qu'elle représentent évoient des statistiques justes,

étoiles et conformes à la recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'édition de livres et de périodiques. Il semblerait, et après les dires de Monsieur KARL HOCHGESAND, expert à l'UNESCO, que certains commissaires dans certains pays se chargent elles-mêmes de remplir les questionnaires au lieu de le confier à qui de droit. En plus, l'UNESCO n'exige pas les sources des données qu'on lui fournit. Il se contente de publier uniquement ce qu'il parvient.

Peut-on dès lors considérer l'Annuaire statistique de l'UNESCO comme une source d'informations statistiques ? En effet, l'UNESCO n'est pas créateur de ce qui il publie ; il se limite à un travail de compilation. L'information disponible à son égard, même si elle est lacunaire, est diffusée dans ses éditions.

L'UNESCO ne ferait-elle pas mieux de vérifier avant la publication, les données qui lui parviennent afin de s'assurer que la recommandation relative à l'édition de livres est respectée ou pas ? Cela éviterait aux multiples chercheurs et utilisateurs de travailler sur des chiffres erronés et aboutir à des résultats pas attendus.

## Années

- Pour 1965 : les chiffres tiennent compte des brochures, des publications du gouvernement fédéral (13 104) et des thèses universitaires (126 79).
- Pour 1966 : publications du gouvernement fédéral 12 250; thèses universitaires : 16 217
- Pour 1967, les chiffres tiennent compte des livres commerciaux et laissent de côté une grande partie de la production des livres (publications des gouvernements, des Etats et autorités locales, des universités, des Eglises et autres institutions ainsi que la plupart des rapports et procès-verbaux, manuels et guides de laboratoire) Cependant elles tiennent compte des publications du gouvernement fédéral en 1965, 1966, 1967 et les thèses en 1956 : 12 679, en 1966 et en 1967 : 20 166
- Pour 1968: les statistiques comprennent aussi les publications du gouvernement fédéral en 1966: 12 250  
1967: 12 091  
1968. 12 449  
  
et les thèses universitaires en 1966: 16 217  
1967: 20 166  
1968: 20 414
- Pour 1969, les statistiques comprenaient les publications du gouvernement fédéral en 1967: 12 091  
1968: 12 449  
1969. 11 862  
  
et les thèses universitaires en 1967: 20 166  
1968. 20 414  
1969. 26 873

II

- Pour 1970 : les statistiques comprennent les publications du gouvernement fédéral en 1968 : 12449  
1969 : 17862  
1970 : 13182  
et les thèses universitaires en 1968, 20474  
1969 : 26813  
1970 : 30933 pour lesquelles la répartition par sujet n'est pas disponible
  - Pour 1971 : les statistiques comprennent les publications du gouvernement fédéral de 1969, 1970 et 1971; 13256 et les thèses universitaires en 1969, 1970 et 1971; 37275
  - Pour 1972 : les statistiques comprennent les publications du gouvernement fédéral de 1970, 1971 et 1972 ; 32495 et 1281 titres de romans pour jeunes en 1972 pour lesquels la répartition par sujet n'est pas disponible
  - Pour 1973. Les statistiques comprennent les publications du gouvernement fédéral de 1971, 1972 et 1973; 13263 et les thèses universitaires de 1971, 1972 et 1973; 32067 et 1297 titres de romans pour jeunes en 1973 pour lesquels la répartition par sujet n'est pas disponible.
  - Pour 1974: les statistiques comprennent les publications du gouvernement fédéral en 1972, 1973 et 1974; 9406 et les thèses universitaires en 1972, 1973 et 1974; 37117 et 2433 titres de romans pour jeunes en 1974 pour lesquels la répartition par sujets n'est pas disponible
  - Pour 1975 : les statistiques comprennent les publications du gouvernement fédéral en 1973, 1974 et 1975; 15750 ; et les thèses universitaires en 1973, 1974 et

1975 ; 31478 ; et les titres de romans pour jeunes en 1973, 1974 et 1975 ; 2292 pour lesquels la répartition par sujet n'est pas disponible.

- Pour 1976, les statistiques comprennent les publications du gouvernement fédéral en 1974, 1975 et en 1976 ; 16931 et les thèses universitaires en 1974, 1975 et 1976 ; 34709 et les titres de romans pour jeunes en 1974 ; 2433  
1975 ; 2292  
1976 ; 2210

pour lesquels la répartition par sujet n'est pas disponible

# Bibliographie

## Annuaires

Annuaire Statistique de l'UNESCO = Statistical Year-book = Anuario estadístico [Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture]. - Paris : UNESCO, 1963 - 1977. -

## Articles

- 1) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1962.  
in : Bibliographie de la France, chronique, n° 6163  
p 37
- 2) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1963  
in : Bibliographie de la France, chronique, n° 6164  
p 27
- 3) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE  
Année 1964  
in : Bibliographie de la France, chronique, n° 10165  
p 46-47
- 4) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1965.  
in : Bibliographie de la France, chronique,  
n° 1167 p 3
- 5) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE  
Année 1966.  
in : Bibliographie de la France, chronique, n° 9167, p. 59

IV

- 6) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1966  
m : Bibliographie de la FRANCE, chronique, n° 3168  
p. 14.
- 7) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE  
Année 1967  
m : Bibliographie de la France, chronique, n° 3170  
p. 11
- 8) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1968.  
m : Bibliographie de la FRANCE, chronique, n° 3172  
p. 11
- 9) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE  
Année 1969.  
m : Bibliographie de la FRANCE, chronique, n° 2717  
p. 406; n° 18171 p. 277.
- 10) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1970  
m : Bibliographie de la FRANCE, chronique, n° 2717  
p. 407, n° 50177 p. 835
- 11) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE,  
Année 1971  
m : Bibliographie de la FRANCE, chronique, n° 4717  
p. 927

- 12) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1972.
- m: Bibliographie de la France, chronique, n° 49173  
p. 1447 ; n° 45173 p. 1355.
- 13) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1973
- m: Bibliographie de la France, chronique, n° 43174  
p. 884 ; n° 22174 p. 547.
- 14) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1974.
- m: Bibliographie de la France, chronique, n°s 33-  
34-35 p. 1187 ; n° 19175 p. 722.
- 15) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1975
- m: Bibliographie de la France, chronique, n° 43176  
p. 2198
- 16) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE.  
Année 1976.
- m: Bibliographie de la France, chronique, n° 40177  
p. 1693
- 17) Données statistiques sur l'édition de livres en FRANCE  
Année 1977
- m: Bibliographie de la France, chronique, n° 37178  
p. 1571.

# TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
- Introduction -	1
Chapitre I : Historique et Présentation matérielle de l'Annuaire	3
1 les circonstances de la parution de l'annuaire	3
2 Modes et séquençages des informations	4
3 Plan général de l'annuaire Statistique de l'UNESCO	4
Chapitre II Etude d'un cas Productions de livres aux USA, en FRANCE et en Belgique	7
I Normalisation des statistiques relatives à l'édition de livres	7
1 Définitions	7
2 Suggestions	8
II Présentation chiffrée d'éditions des livres : nombre de titres classés d'après la CDD	10
A Statistiques relatives à l'édition de livres en FRANCE	

B. Statistiques relatives à  
l'édition de livres en Belgique 12

C. Statistiques relatives à l'édition  
de livres aux USA 16

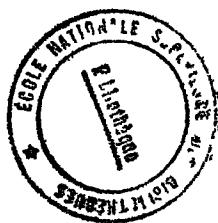
Chapitre IV : Étude comparative des statistiques de l'Amé-  
rique avec celles de la Bibliographie de  
la FRANCE (le cas de la FRANCE) 19

Conclusion: 27

Annexes I

Bibliographie 17

Table des matières VII



Université Claude - Bernard LYON I

Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées en  
Information Scientifique, technique et économique

Étude d'une Source d'information :  
l'Annuaire Statistique de l'UNESCO

Mémoire soutenu par  
BETHOD, BANUAMISA

Sous la direction de  
M. MEALAND, Conserva-  
teur en Chef, chargé  
de la Direction de  
l'E.N.S.B.

CPU  
1980  
2



## Avant - Propos

Au sein de ce travail, j'exprime un agréable plaisir d'exprimer ma gratitude à Monsieur MEALAND, Directeur de l'E.N.S.B., pour le rôle déterminant qu'il a joué dans le choix du sujet et la direction de ce travail.

Mes remerciements s'adressent aussi à tout le corps professoral pour m'avoir fait bénéficier de cette formation.

Enfin, je profite également de cette unique occasion pour remercier les amis qui m'ont particulièrement manifesté leur sympathie pendant mon séjour à l'université de Grenoble et à l'université Claude-Bernard de LYON I.

BITHOD, BANUAM, SA.